



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance extraordinaire du 28 août 2017**

En présence de : François Drainville, maire

Des conseillers : M. Michel Cousineau, conseiller no 1
M. Léopold Goulet, conseiller no 2
M. Yvon Poirier, conseiller no 3
M. André Rondeau, conseiller no 4
Mme Nancy Majeau, conseillère no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- Le maire ouvre la séance à 19 :00 heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contrat analyse laboratoire, asphaltage Dupas, Laforest, Chevalier
4. Contrat déneigement rue hiver 2017-2018
5. Règlement d'emprunt
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

169-2017 Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. Yvon Poirier

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Contrat analyse laboratoire asphaltage Dupas, Laforest, Chevalier

Considérant que l'ouverture les soumissions reçues :

- EXP.	14 505.25\$
- Englobe Corp.	11 114.06 \$
- Solmatech	Aucune

170-2017 Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par M. André Rondeau

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accorde le contrat pour le suivi des analyses laboratoire pour le dossier IDPM-00236978 et tel que décrit au bordereau de soumission en date du 25 août 2017, à Englobe, plus bas soumissionnaire conforme.

4. Contrat déneigement rue hiver 2017-2018

Le maire résume les explications de nos avocats face au questionnement du conseil.

Considérant l'ouverture de soumission du 16 août dernier telle que décrite :

EBI 43 680.38 \$ avec taxes applicables
(Autre soumissionnaire invité n'ayant déposé aucune soumission)

171-2017

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire octroyer le contrat de déneigement pour l'hiver 2017-2018 à EBI selon la soumission reçue le 16 août dernier et que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

5. Règlement d'emprunt

Considérant que les travaux d'asphaltage du rang de l'île Dupas côté Ouest, de la rue Laforest et Chevalier seront bientôt terminés et que les factures suivront;

Considérant que les argents de la TECH ne seront pas disponibles avant le printemps prochain;

172-2017

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. André Rondeau

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire procéder à un emprunt temporaire afin de payer les factures pour cet asphaltage. Le maire, ou pro-maire en l'absence du maire, ainsi que la directrice générale sont autorisés à procéder aux signatures nécessaires avec notre institution financière afin de payer l'entrepreneur pour ces travaux d'asphaltage selon la facturation reçue et vérifiée suivant la fin des travaux. Au temps venu, la municipalité procèdera à l'emprunt final (règl 277-2017).

5.A) Spectacle bénéfique Ristigouche

Considérant que le comité vigilance des hydrocarbures à tenue une soirée à notre église en solidarité avec la municipalité de Ristigouche afin de les soutenir dans leur débat juridique avec une pétrolière;

Considérant les coûts de location de l'église qui s'élèvent à 300\$;

173-2017

Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par M. Michel Cousineau

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire régler cette facture à la Fabrique en solidarité avec Ristigouche.

6. Période de question

Aucune question

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

174-2017

Il est proposé par M. Michel Cousineau
Appuyé par M. André Rondeau

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever
l'assemblée à 19 :42 heures.

M. Francois Drainville,
Maire

Mme Sylvie Toupin,
secrétaire d'assemblée